



par le **SNITPECT-FO**

L'instant



n°4
Février 2014

Bienvenue chez nous !

L'arrêté du 6 février 2014 a enfin ouvert le concours réservé à l'accès au corps des ITPE pour les agents contractuels.

En résumé :

Nombre de postes ouverts : 155

Clôture des inscriptions : 14 mars 2014

Épreuve écrite : 20 mai 2014

Date limite de remise du dossier RAEP : 17 juillet 2014



Toutes les infos [ICI](#)

Nous souhaitons bonnes chances à tous ceux qui passeront ce concours !

L'instant TV est la nouvelle e-lettre, légère et décalée du SNITPECT à destination des agents de la DTec TV.

Elle est rédigée par l'équipe locale du SNITPECT. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et à nous rejoindre.

Contact :

snitpect-fo.syndicats.oh.certu@cerema.fr

L'instant Cerema

La visite du secrétaire général des ministères de tutelle comme si vous y étiez !

Le 20 février, Vincent Mazauric est venu visiter le siège du Cerema. A la suite de cette visite, un échange d'une heure avec les représentants du personnel a été organisé. Les représentants du SNITPECT-FO de la DTer CE et de la DTec TV étaient autour de la table et vous résument les échanges :

- Réunion très classique dans sa forme : 1h, lecture des déclarations de chaque syndicat → la nôtre est [ICI](#), réponses groupées de Messieurs Mazauric et Laroutourou, puis 10 minutes d'échange.
- Il n'y a aucun espoir à avoir en terme d'harmonisation des régimes indemnitaires au sein du Cerema. La priorité exprimée des ministères par la voie de Vincent Mazauric : « réparer les injustices notamment [et à juste titre] le cadre d'emploi des C » ... mais il n'y a de place dans le contexte actuel pour réaliser « des progrès aujourd'hui impossibles ».
- Une seule réponse à toutes nos demandes de vigilances (surcharge de travail des services supports, management .ods,..) : « Les gens sont conscients des difficultés mais heureux du projet dans lequel ils sont embarqués »

Encore la métaphore du bateau ... j'espère que vous êtes tous de bons nageurs. Dans tous les cas le SNITPECT-FO est là pour vous aider !



Avec l'aide du SNITPECT



Sans l'aide du SNITPECT*

* Pensez à dire à vos enfants (même grands) de ne pas mettre toutes leurs photos sur google

**Comment ça « Où est la parité ? ». Nous ne sommes pas Christine Boutin et nous pensons qu'il y a (peut être) des femmes sur ces photos !

- Une réunion de validation de la programmation 2014 où étaient présentes toutes les directions générales des ministères s'est déroulée le 18 février. Les agents et leurs représentants dans les services devraient avoir bientôt connaissance de la programmation définitive (sous 10 jours).

Une petite surprise pour conclure !

- **Nous n'avons pas de conseil d'administration.** En raison de la période électorale délicate (c'est un doux euphémisme), seules les organisations syndicales ont nommé leurs représentants. Aucun élu n'est aujourd'hui nommé au CA.

Sans cap fixé (ni budget), espérons ne pas déambuler comme un vaisseau fantôme !



Et à la DTec TV ?

Suite à notre courrier du 5 février 2014 (en ligne sur l'intranet [ICI](#)), le SNITPECT aura un échange d'une heure avec le directeur délégué de la DTec TV le 7 mars. Nous vous informerons du contenu de cet entretien.

Un premier Comité Technique Spécial de Service (CTSS) aura lieu a priori le 27 mars (la date est encore à confirmer). Vous pourrez enfin programmer vos vacances et connaître les jours de fermeture obligatoire ! Pour toute question, vos correspondants au CT sont Elsa ALEXANDRE et Guy MARCHAND !

Les CHSCT sont presque programmés pour toute l'année : 18 ou 20 mars, 24 ou 26 juin et 14 ou 16 octobre.

Pour toute question, vos correspondants sont Jérôme CHAMPRES et Pascal CHEIPPE

*Et n'oubliez pas notre AG le 17 mars 2014 à 14h !!!!
(Y aura des copains, du pop corn et des surprises)*

L'instant CAP

Suite au premier aperçu de la CAP que nous vous présentions dans l'instant TV n°3 (en ligne sur l'intranet [ICI](#)), vous trouverez le compte-rendu final du SNITPECT-FO dans le dernier [En direct de la CAP](#).

L'instant National

Si 98 % des fonctionnaires sont couverts par une mutuelle complémentaire, près de 41 % d'entre eux ont refusé des consultations médicales ces douze derniers mois, dont près de la moitié pour des raisons financières, révèle une étude. [Conclusions de l'étude conjointement réalisée par le Groupe Moniteur et le Groupe Intériale](#)